

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 25 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 V.467** Vœu relatif au projet de réaménagement de la Gare du Nord

-----

### Le Conseil de Paris,

En réponse au vœu 55 déposé par Danielle Simonnet

Considérant la mission confiée par la Maire de Paris, en accord avec la SNCF et Stationord, à quatre urbanistes pour retravailler le projet Gare du Nord en particulier sur les six points suivants : l'amélioration de l'intermodalité ; les accès à la gare ; l'intégration urbaine du projet et la protection du patrimoine ; la dédensification du projet ; les ambitions environnementales ; le renforcement de la concertation ;

Considérant les réponses toujours insatisfaisantes faites par la SNCF aux réserves votées par le Conseil de Paris en juillet 2019, portant sur le respect des ambitions environnementales du projet ; la qualité de l'aménagement des espaces accessibles au public et la gestion des flux de desserte ; la programmation ; la gestion de la phase chantier ;

Considérant les fortes réserves émises par l'autorité environnementale sur le projet, notamment concernant les ilots de chaleur ; l'importance des travaux ; la non amélioration des flux intermodaux ;

Considérant les demandes des riverains non satisfaites, par exemple concernant un meilleur accès au nord de la gare ;

Considérant le souhait partagé que la gare soit rénovée et que le confort des voyageurs soit amélioré à l'horizon 2024 ;

Considérant l'enquête publique à venir sur le projet Gare du Nord, du 20 novembre au 8 janvier ;

Sur proposition de l'exécutif,

Emet le vœu que

- La Ville de Paris propose à la SNCF des pistes d'amélioration du projet, à l'issue du travail qui sera mené par les urbanistes et qui sera rendu le 19 décembre 2019 ; afin de rendre ce projet acceptable pour les riverains, de diminuer son impact sur les abords et d'améliorer réellement le confort des voyageurs
- Les pistes de travail de ce rapport soient partagées avec les riverains, les associations d'usagers et les représentants des salariés de la Gare du Nord.

- Les conclusions du rapport soient versées à l'enquête publique afin de permettre une prise en compte rapide des modifications ;
- En cas de non prise en compte de ces propositions, la Ville de Paris continuera de s'opposer au projet de transformation de la Gare du Nord tel qu'il est actuellement proposé.